

# Bachelier en communication

**HELHa Tournai - Écorcherie** 16-20 rue de l'Écorcherie 7500 TOURNAI

Tél : +32 (0) 69 89 05 06

Fax : +32 (0) 69 89 05 04

Mail : [social.tournai@helha.be](mailto:social.tournai@helha.be)

## 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

| UE314 Pratique professionnelle: Stage                      |                                                                                                   |                 |             |
|------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------|-------------|
| Code                                                       | SOCM3B14                                                                                          | Caractère       | Obligatoire |
| Bloc                                                       | 3B                                                                                                | Quadrimestre(s) | Q1Q2        |
| Crédits ECTS                                               | 14 C                                                                                              | Volume horaire  | 420 h       |
| Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE | <b>Laurence CHARON</b> ( <a href="mailto:laurence.charon@helha.be">laurence.charon@helha.be</a> ) |                 |             |
| Coefficient de pondération                                 | 140                                                                                               |                 |             |
| Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification      | bachelier / niveau 6 du CFC                                                                       |                 |             |
| Langue d'enseignement et d'évaluation                      | Français                                                                                          |                 |             |

## 2. Présentation

### Introduction

**Intervenants : Laurence CHARON, Frédéric JANUS, Michel PAQUOT, Isabelle PETERS et Xavier SIMON**

Le stage de Bloc 3 permet à l'étudiant de construire, renforcer ou valider son projet professionnel. A la fin du stage, il mènera une réflexion personnelle sur les missions qu'il a menées et ses compétences acquises, et ce via le rapport de stage. L'étudiant ne pourra présenter son stage de bloc 3 que s'il a réussi, et donc valorisé, son stage de bloc 2. Il s'agit d'un pré-requis.

Le stage est l'activité d'apprentissage où un maximum de compétences, et donc de capacités, pourront être exercées sur le terrain professionnel. Les compétences mises en œuvre peuvent dépendre du secteur (journalisme, animation socioculturelle ou relations publiques) ainsi que du lieu et des missions de stage.

### Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

#### Compétence 1 **Établir une communication professionnelle**

- 1.1 Maîtriser la langue française écrite et orale requise par les professions visées
- 1.2 Adopter un comportement adéquat par rapport à la situation et à son interlocuteur
- 1.3 Avoir le sens de l'écoute et être ouvert au dialogue
- 1.4 Faire preuve de maîtrise de soi et respecter son interlocuteur
- 1.5 Comprendre et utiliser au moins une langue étrangère

#### Compétence 2 **Interagir avec son milieu professionnel**

- 2.1 Comprendre les concepts, le vocabulaire et les codes professionnels
- 2.2 Connaître et utiliser les techniques inhérentes aux professions visées
- 2.3 Établir et respecter des conventions
- 2.4 Travailler en équipe
- 2.5 Négocier

#### Compétence 3 **Inscrire sa pratique dans une réflexion critique, citoyenne et responsable**

- 3.1 Identifier et s'appropriier les valeurs et les règles déontologiques propres à chaque métier de l'information et de la communication
- 3.2 Mesurer les enjeux de ses pratiques professionnelles
- 3.3 Participer à l'évolution de son environnement professionnel
- 3.4 Analyser une situation en tenant compte de son contexte (social, politique, culturel, ...)

#### Compétence 4 **Mobiliser des savoirs généraux et spécifiques aux domaines de l'information, de la communication, à l'univers des médias et de la culture**

- 4.1 Développer sa culture générale et entretenir sa connaissance de l'actualité
- 4.2 Comprendre le fonctionnement (sociologique, économique, historique, culturel et politique) des domaines de l'information, de la communication, des médias et de la culture
- 4.3 Utiliser des méthodes d'analyse spécifiques aux domaines de l'information, de la culture
- Compétence 5 **Informier, sensibiliser et divertir dans les domaines de l'information, de communication, des médias et de la culture**
  - 5.1 Recourir à diverses sources d'information, les recouper et synthétiser les contenus
  - 5.2 Identifier les publics-cibles et leurs besoins spécifiques
  - 5.3 Sélectionner et vulgariser l'information utile et adaptée au public visé
  - 5.4 Maîtriser les outils de communication oraux, écrits, audiovisuels et interactifs et les codes liés à la communication non-verbale
  - 5.5 Utiliser le langage spécifique du média concerné pour assurer le traitement et la diffusion de l'information
  - 5.6 Utiliser les différentes techniques d'écriture liées à l'information et à la communication
- Compétence 6 **Gérer un projet de communication et d'information dans sa globalité**
  - 6.1 Concevoir et exploiter des stratégies de communication
  - 6.2 Mettre sa créativité au service de ses actions
  - 6.3 Rédiger un cahier des charges et prendre en compte le coût et le financement d'un projet de communication
  - 6.4 Mettre en œuvre des techniques, des procédures et des supports de communication adaptés à un public donné
  - 6.5 Construire des plans de communication adaptés tant au niveau interne qu'externe
  - 6.6 Assurer le rôle d'interface auprès des professionnels de différents secteurs
  - 6.7 Mobiliser des outils d'évaluation

### Acquis d'apprentissage visés

Voir fiche d'Activité d'Apprentissage ci-jointe.

### Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : SOCM2B19

Corequis pour cette UE : aucun

## 3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

SOCM3B14A      Stage 3      420 h / 14 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

## 4. Modalités d'évaluation

Les 140 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

SOCM3B14A      Stage 3      140

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

### Dispositions complémentaires relatives à l'UE

#### Principe général :

La note de l'activité d'apprentissage constitue la note de l'unité d'enseignement (UE).

Le seuil de réussite pour acquérir les crédits de l'UE est de 10/20. Néanmoins le jury peut souverainement proclamer la réussite de l'unité d'enseignement, même si le seuil de réussite n'est pas atteint pour autant que le déficit soit jugé acceptable au vu de l'ensemble des résultats (cf. articles 139 et 140 du Décret « Paysage »).

La décision du jury, de portée individuelle, est dûment motivée.

#### Exceptions après délibération du jury :

En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans l'activité d'apprentissage de l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'UE.

Le principe général et les exceptions en matière de pondération de l'activité d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.

Les formes d'évaluation et les dispositions particulières de l'activité d'apprentissage sont reprises dans la fiche descriptive jointe.

Les modalités d'évaluation et d'examens sont détaillées dans le Règlement spécifique des bacheliers en Communication et Gestion des Ressources Humaines de l'année académique 2023-2024 posté sur ConnectED.

#### Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

# Bachelier en communication

**HELHa Tournai - Écorcherie** 16-20 rue de l'Écorcherie 7500 TOURNAI  
Tél : +32 (0) 69 89 05 06 Fax : +32 (0) 69 89 05 04Mail : [social.tournai@helha.be](mailto:social.tournai@helha.be)

## 1. Identification de l'activité d'apprentissage

| Stage 3                                                    |                                                                                                   |                 |             |
|------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------|-------------|
| Code                                                       | 23_SOCM3B14A                                                                                      | Caractère       | Obligatoire |
| Bloc                                                       | 3B                                                                                                | Quadrimestre(s) | Q1Q2        |
| Crédits ECTS                                               | 14 C                                                                                              | Volume horaire  | 420 h       |
| Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants | <b>Laurence CHARON</b> ( <a href="mailto:laurence.charon@helha.be">laurence.charon@helha.be</a> ) |                 |             |
| Coefficient de pondération                                 |                                                                                                   | 140             |             |
| Langue d'enseignement et d'évaluation                      |                                                                                                   | Français        |             |

## 2. Présentation

### Introduction

Intervenants : Laurence CHARON, Frédéric JANUS, Michel PAQUOT, Isabelle PETERS et Xavier SIMON.

Les étudiants de Bloc 3 doivent avoir validé les unités d'enseignement relatives aux stages de Bloc 1 (UE 123) et Bloc 2 (UE 219). Il s'agit d'un pré-requis.

### Objectifs / Acquis d'apprentissage

Les stages, qui se déroulent en milieu professionnel, permettent aux étudiants de se confronter directement à la réalité de terrain et les amener à une véritable compréhension des pratiques de communication. Ils permettent également de développer l'acquisition de compétences techniques.

Le stage de BLOC 3 permet à l'étudiant de construire, renforcer ou valider son projet professionnel.

## 3. Description des activités d'apprentissage

### Contenu

- 12 semaines de stage de prestations individuelles (420 heures) se déroulent dans le cadre d'activités de communication en milieu professionnel.
- Ce stage implique, de la part de l'étudiant, une prise en charge de missions et/ou projets au service de l'organisation/institution/entreprise/média. L'étudiant met en œuvre ses connaissances et compétences professionnelles. Il réalise, en fonction de son lieu de stage, des projets, supports et outils de communication.
- En fonction du secteur (journalisme, action culturelle et communication interne/externe) dans lequel l'étudiant effectuera son stage, le contenu et les concepts-clés pourront varier. Dans certains cas, le stage recouvrira deux ou trois secteurs.

### Démarches d'apprentissage

- Préparation et accompagnement par l'équipe des superviseurs de stage avant, pendant et après le stage.
- Le projet de stage, intégré au document "convention de stage", est validé par un des superviseurs de stage de Bloc 3, et ensuite par les 3 coordinateurs de stage, et ce en fonction du secteur d'activité (journalisme, action culturelle et communication interne/externe).

### Dispositifs d'aide à la réussite

- Dès le début de l'année académique, une séance d'information est organisée afin d'expliquer aux étudiants les tenants et aboutissants du stage de Bloc 3. Une note détaillée concernant le stage est remise aux étudiants et est postée sur la plateforme numérique (syllabus stage).
- Les étudiants peuvent solliciter les superviseurs de stage afin de discuter de la pertinence de leur projet de stage.
- Avant le départ en stage, une rencontre avec l'équipe des superviseurs de stage est organisée afin de donner les derniers conseils sur le bon déroulement du stage.
- A la mi-stage, un retour à l'école est prévu et permet aux étudiants d'adresser leurs questions à leur superviseur.
- Une supervision est assurée par mail, téléphone, Teams (ou autre support de télécommunication) et via une visite de terrain. Ces contacts sont des moments privilégiés pour aider l'étudiant si nécessaire.
- Après l'évaluation de stage, l'étudiant a la possibilité de rencontrer son superviseur de stage afin de faire le point sur son stage et voir ce qu'il peut éventuellement améliorer.

### Sources et références

- Ouvrages et sites conseillés :
    - o La nouvelle orthographe en pratique, Dominique Dupriez (De Boeck, Bruxelles 2009)
    - o Dictionnaire des pièges et difficultés de la langue française, Jean Girodet, éditions Bordas.
- <http://www.orthographe-recommandee.info/>  
<http://www.renouvo.org/>

### Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Un syllabus STAGES détaillé et reprenant les consignes relatives au stage de Bloc 3 est publié sur la plateforme ConnectED via l'UE Stage B3. Ce syllabus est par ailleurs explicité lors de la séance d'information stage donnée en début d'année académique.

## 4. Modalités d'évaluation

### Principe

**Le stage de BLOC 3 est NON REMEDIABLE** et ne pourra donc pas être représenté lors de l'année académique.

### Pondérations

|                        | Q1        |   | Q2        |     | Q3        |   |
|------------------------|-----------|---|-----------|-----|-----------|---|
|                        | Modalités | % | Modalités | %   | Modalités | % |
| production journalière |           |   |           |     |           |   |
| Période d'évaluation   |           |   | Stg       | 100 |           |   |

Stg = Stages

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 140

### Dispositions complémentaires

**Néant**

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).